

Les travaux entrepris aux termes de la loi nationale sur l'habitation ont compté pour un peu moins de la moitié de l'emploi.

Autrement dit, monsieur le président, les fonds libérés par le gouvernement en vertu de la loi nationale sur l'habitation ont ouvert 180,000 emplois l'année dernière. C'est le programme dont nous sommes saisis pour créer des emplois cette année et l'opposition qui ne se soucie pas de la création d'emplois a voulu en différer l'étude pour pouvoir se faire du capital politique en plaignant les ouvriers qui sont sans travail.

Beaucoup de membres de l'opposition ont reçu, tout comme moi-même j'en suis sûr, des mémoires envoyés par les menuisiers en chômage dans le pays; mais au moment où nous pouvons adopter une mesure en vue d'aller de l'avant et aider ces hommes à trouver du travail, ils aiment mieux s'arrêter pour parler et se plaindre au sujet des chômeurs que d'agir de façon concrète pour permettre de les réintégrer dans un emploi. Je les défie, en dépit de l'amas de paroles qu'ils ont prononcées depuis lors et au cours du débat, de formuler une idée concrète susceptible de fournir du travail au quart du nombre de ceux qui en ont retrouvé grâce à ce programme. Mais ils ne diront rien. Ils aiment mieux voir ces gens en chômage afin de pouvoir se plaindre.

L'hon. M. Martin: Le député voudrait me voir vider cette question immédiatement?

M. Browne (Vancouver-Kingsway): Si le représentant d'Essex-Est veut poser une question...

L'hon. M. Martin: Le député a mis les membres de l'opposition au défi de démontrer comment nos propositions pourraient créer de l'emploi. Si le député veut que je relève son défi, je suis prêt.

M. Ricard: Qu'avez-vous proposé?

M. Browne (Vancouver-Kingsway): Monsieur le président, j'espère que j'ai assez remué le représentant d'Essex-Est pour l'amener à nous présenter une proposition. Personne ne serait plus heureux que moi s'il pouvait présenter à la Chambre une mesure susceptible de créer de l'emploi. Je puis l'assurer que si sa mesure est sérieuse et si la Chambre a le pouvoir de la mettre en application, je l'appuierai certainement.

M. Ricard: Il n'a jamais rien proposé.

M. Browne (Vancouver-Kingsway): Nous voulons faire tout en notre pouvoir pour créer de l'emploi et j'appuierai toute mesure en ce sens.

M. Ricard: Qu'avez-vous offert?

[M. Browne (Vancouver-Kingsway).]

L'hon. M. Martin: L'honorable député qui enfreint le Règlement en intervenant, dit que nous n'avons pas fait de proposition. Il n'a pas la parole et il interrompt celui qui parle. Je ne veux pas laisser passer ces observations sous silence; nous avons, en effet, présenté des propositions que le gouvernement n'a pas voulu connaître.

M. Ricard: Quelles sont-elles?

M. Browne (Vancouver-Kingsway): Monsieur le président, nous avons tous entendu l'honorable député d'Essex-Est ce matin. Il avait alors l'occasion de nous faire des propositions. Il a proposé des comités, des études, mais rien qui puisse mettre des hommes au travail tout de suite.

M. Ricard: Il ne le fera jamais.

M. Browne (Vancouver-Kingsway): L'honorable député d'Essex-Est aime bien citer le Congrès du travail du Canada quand cela fait son affaire. En étudiant cette question, nous devons tenir compte, entre autres choses, de ce que le gouvernement a fait, et nous demander dans quelle mesure il s'est acquitté des responsabilités qui sont siennes dans la limite de la compétence qui lui est dévolue. Ce faisant, je suis d'avis que nous devrions considérer, comme le Congrès du travail du Canada l'a fait et avec quelque succès, la différence qui existait entre le Canada et les États-Unis pendant la récession. Je tiens à citer certaines des données statistiques que cet organisme divulgue pour montrer à quel point le Canada, sous l'impulsion de notre gouvernement, s'est mieux débrouillé que les États-Unis en l'occurrence. Voici quelques-uns des faits qu'on porte à l'attention du peuple canadien et des ouvriers de notre pays. Du *Labour Research*, publication du Congrès du travail du Canada, j'extrais le passage suivant:

Ainsi, bien que le produit national brut du Canada et des États-Unis ait commencé à fléchir en même temps, celui des États-Unis a atteint un niveau sensiblement plus bas que le nôtre et a continué à descendre, alors que le nôtre recommençait à monter... Leurs pertes sont presque cinq fois plus considérables que les nôtres.

Je poursuis la citation:

Le revenu de la main-d'œuvre du Canada et des États-Unis a donc commencé à fléchir en même temps, et avait atteint à peu près le même niveau à la fin de 1957. Le revenu de la classe ouvrière américaine a continué de descendre, atteignant le niveau le plus bas en avril 1958. Le revenu des travailleurs canadiens s'est remis à monter en janvier 1958, et cette montée s'est poursuivie en février, mars, avril et mai, et de nouveau en juillet, alors qu'il atteignait un nouveau sommet. Le revenu des travailleurs canadiens n'a pas enregistré une baisse aussi prononcée qu'aux États-Unis, et il s'est remis à monter plus tôt, plus vite et plus haut.